
Présidence : Autriche

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1131^e séance plénière)**

1. Date : mardi 31 janvier 2017

Ouverture : 16 h 05

Clôture : 17 heures

2. Président : Ambassadeur C. Koja

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a condamné, au nom du Conseil permanent, l'attentat perpétré contre une mosquée à Québec (Canada) le 29 janvier 2017 et transmis ses condoléances aux familles des victimes. Le Canada a remercié le Président pour son témoignage de sympathie.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS L'EST DE L'UKRAINE

Président (CIO.GAL/12/17 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/118/17), Malte-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/124/17/Rev.1), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/121/17), Suisse, Canada, Norvège (PC.DEL/122/17), Fédération de Russie (PC.DEL/119/17), Turquie, France (également au nom de l'Allemagne) (PC.DEL/129/17)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 février 2017 à 10 heures, Neuer Saal